

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 08/04/2025

L'an deux mille vingt-cinq, le 8 avril, le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence du Maire.

NOMBRE DE MEMBRES

En exercice : 8

Présents : 7

Absents : 1

Nombre de suffrages
exprimés :

Pour : 7

Contre : 0

Abstentions : 0

Etaient présents :

Mme BLANCHARD Régine, M. TAUZIEDE Bernard, Mme HULSHOF Sabine, M. ROBERT François, Mme CRUET Cynthia, Mme LACAZE Aurélie, M. SAUQUES Kevin

Etaient absent : M. CAZES Jérôme

A été nommée comme secrétaire de séance : Mme LACAZE Aurélie

Date de convocation

31/03/2025

DELIBERATION APPROUVANT LE DEVIS DE LA SOCIETE LABURTHE

M. le Maire indique aux conseillers qu'au regard des nombreuses fuites, il est nécessaire de refaire la canalisation de Cadignan. La société LABURTHE a transmis un devis à hauteur de 18450 euros TTC pour 230 ml.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal décide à l'unanimité d'adopter la décision.

Ainsi fait et délibéré en séance publique aux jour, mois et an susdits.

Le Maire,

Pour extrait conforme,

